



## **Cyril CAMUS, nouveau Président de Réseau Entreprendre® Poitou-Charentes**

jeudi 11 février 2010, par [lpe](#)



Depuis le 1er janvier 2010, **Cyril CAMUS** a pris la Présidence de Réseau Entreprendre® Poitou-Charentes, une association de chefs d'entreprise qui donne gratuitement du temps pour aider des créateurs et repreneurs d'entreprises à potentiel de développement.

Cyril CAMUS est le PDG de COGNAC CAMUS, entreprise fondée en 1863. Il succède ainsi à **Jean-Paul GAUTIER**, dirigeant de GAUTIER MATERIAUX en Charente qui fut Président de l'association durant quatre ans.

Concrètement, l'association accompagne ses « lauréats », créateurs ou repreneurs, pendant deux à trois ans. **Chaque lauréat est suivi par un chef d'entreprise qui va l'écouter et le guider durant ses deux premières années d'activité.**

Les lauréats participent également chaque mois à une réunion d'échanges et de formation appelée « **Club des Lauréat** ».

Enfin, chacun reçoit un **prêt d'honneur de 15 à 40 000€** à taux zéro destiné à renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Depuis sa création fin 2005, l'association Réseau Entreprendre® Poitou-Charentes, basée à Angoulême, a aidé **22 chefs d'entreprises locaux et octroyé 410 000€ de prêts à taux zéro**. Elle a contribué à la création ou au maintien de **160 emplois**.

Grâce à l'accompagnement mis en place, le taux de pérennité des entreprises aidées par l'association

régionale s'élève à 95% sur 4 ans.

Plus d'infos : [www.poitoucharentes-entreprendre.org](http://www.poitoucharentes-entreprendre.org)

*Fondé en 1986 par André MULLIEZ, Réseau Entreprendre® est une fédération d'associations locales dont le but est d'aider gratuitement les créateurs et repreneurs d'entreprises à potentiel de développement. Réseau Entreprendre® compte à ce jour une quarantaine d'associations réparties sur tout le territoire et rassemble 3 000 chefs d'entreprises qui donnent gratuitement du temps pour aider les porteurs de projet. Chaque association régionale octroie aux lauréats des prêts d'honneur de 15 à 40 000€ et un accompagnement mensuel personnalisé par un chef d'entreprise durant deux ans minimum.*